

---

## AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #826-05-26 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Piedmont**

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	2 mars 2026
Dépôt	2 mars 2026
Avis public	5 mars 2026
Adoption	7 avril 2026
Entrée en vigueur	9 avril 2026

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

**DONNÉ À PIEDMONT, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL 2026.**



---

Carl De Montigny  
Directeur général et greffier-trésorier adjoint